



REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 septembre 2020

Nombre de membres :

En exercice : **68**

Qui ont pris part à la délibération : 61

Dont pouvoirs : 5

Date de la convocation : 10 septembre 2020

Date d'affichage : 23 septembre 2020

SI-DEL-2020-10

L'an deux mil vingt, le 18 septembre, à 19h00, le Comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Citoyen, 17 rue du Suffrage Universel à Lognes (77 185), après convocation légale, sous la présidence de **Mme COURTINE Elisabeth, Présidente par intérim**.

Étaient présents : 56

Mme RODRIGUES Fatima, Mme LUCCHESI Elisabeth, Mme BORIES Régine, Mme NGUYEN Khanh, Mme MOKRI Pnina, M. VOISIN Claude, Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme TABAI Samia, Mme RIBAILLE Catherine, Mme RIOJA Virginia, Mme BOISSOT Colette, M. MAURY Philippe, Mme SAUNIER Nicole, M. LASSAU Cédric, Mme HERBIN Hélène, Mme TARTARE Martine, Mme MERIGARD Sylvie, Mme DAGUERRE Martine, M. CERRI Thierry, Mme TOMAS Elodie, Mme DESCROIX Patricia, Mme NAIT MERZEG Elodie, M. VERAX Jérôme, M. GAUDEFROY Gérard, Mme MOKEDDEM Hanifa, M. MACHADO Anthony, Mme BELBOUAB Linda, Mme LEHMANN Corinne, M. TEMPLIER Yvon, Mme ZAHLOUÏ Chantal, M. CURUTCHET François, M. ROBERT Claude, Mme COURET Ghyslaine, Mme SARR Mariétou, M. BEGUE Gérard, Mme JULIAN Patricia, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme JODIN Isabelle, Mme COURTINE Elisabeth, Mme GUILLOSSOU Carine, M. CHEVALIER Luc, M. PILGRAIN Hervé, Mme DE SA Elda, M. VILLALBA-MOLERO Florent, M. LEBON Fabien, Mme BOCH Béatrice, M. COCHEZ Jean-Luc, M. DESFOUX Didier, M. TOUNSI Tony, Mme AMALOU Isabelle (suppléante de Mme BOURGOGNE Sandrine), Mme VIARD Annie (suppléante de M. FLEURY Sébastien), Mme VICTOR-LE ROCH Carline (suppléante de Mme ROTOMBE Claudine), M. ROBIN-LEROY Francis (suppléant de M. BODIER Mickael), Mme GREGOIRE Natacha (suppléante de Mme RICHARDSON Esther).

Étaient absents excusés : 10

Mme HAM Lavie, Mme BOURGOGNE Sandrine, Mme BEERNAERT Aude, M. RABASTE Brice, Mme LECOLLE Sandrine, M. FLEURY Sébastien, Mme BORYS Halina, Mme ROTOMBE Claudine, Mme RICHARDSON Esther, Mme BRUNET Stéphanie.

Étaient absents non excusés : 7

M. DELAPORTE Norbert, M. CHOFFARDET Pierre, Mme MAAH Monique, M. FATIS Stéphane, M. LECLERE Nicolas, M. BODIER Mickael, Mme LAMRI Khadjia.

Procurations : 5

Mme HAM Lavie en faveur de Mme NGUYEN Khanh, Mme BEERNAERT Aude en faveur de Mme COURTINE Elisabeth, M. RABASTE Brice en faveur de Mme BOISSOT Colette, Mme LECOLLE Sandrine en faveur de Mme TARTARE Martine, Mme BORYS Halina en faveur de Mme COURET Ghyslaine.

Secrétaire de séance : Mme DESCROIX Patricia.



REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 septembre 2020

DELIBERATION N°SI-DEL-2020-10

01 - ELECTION DU PRESIDENT

Après avoir procédé à l'appel nominal des délégués titulaires, Nicole SAUNIER, doyenne du comité syndical a pris la présidence de l'assemblée pour l'élection du Président.

Il est proposé au Comité de procéder à l'élection du Président.

Le Comité,

VU l'arrêté préfectoral n°2020/DRCL/BLI/n°4 du 23 janvier 2020 modifiant les statuts du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant du Syndicat et leur répartition par commune membre,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-4, L.5211-1, L.5211-2, L.5211-8, L.5211-9, L.5211-10,

CONSIDERANT que dans chaque EPCI, un Président est élu par les membres du Comité,

CONSIDERANT que le Président est élu au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

VU le procès-verbal de l'élection du Président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin,

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 61
Bulletins litigieux : 0
Nombre de suffrages exprimés : 61
Majorité absolue : 31

Résultats obtenus :

Mme Elisabeth COURTINE (19) voix
M. Luc CHEVALIER (42) voix

Observations ou réclamations présentées pendant la séance : Néant

DECIDE de proclamer Monsieur Luc CHEVALIER, Président du Syndicat Intercommunal CPRH et le déclare installé.

Les membres ont signé ainsi que le Président et la secrétaire de séance.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH - Séance du 18 septembre 2020

Luc CHEVALIER, élu Président du Syndicat Intercommunal CPRH a pris la Présidence de l'Assemblée pour la suite de l'ordre du jour.

Reçu en préfecture
077-257702407-20200923-SI-DEL-2020-10-DE
Date de télétransmission : 23/09/2020
Date de création préfecture : 23/09/2020

Ainsi fait et délibéré en séance du 18 septembre 2020,

Le Président
Luc CHEVALIER

